



# Union Sportive Multiactivités de Viroflay

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay  
N° d'agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf 780330141840001011

Le 1<sup>er</sup> décembre 2014  
A l'attention des adhérents USMV

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale Ordinaire 2013-2014 de l'association **Union Sportive Multiactivités de Viroflay** aura lieu :

**le mardi 16 décembre 2014 à 20 h précises**

**Salle Dunoyer Ségonzac 14, avenue des Combattants à Viroflay**

**à partir de 19h : accueil et contrôle\* des adhésions (présences et pouvoirs)**


**Les pouvoirs sont disponibles en ligne, auprès de vos animateurs et des membres des directoires de section.**

Ordre du jour :

- 1) Quorum
- 2) Approbation du procès-verbal de l'AG 2012-2013
- 3) Rapport moral du Président
- 4) Rapport d'activités de la Secrétaire
- 5) Rapport financier de la Trésorière
- 6) Rapports du Commissaire aux Comptes
- 7) Approbation des comptes clos au 30/08/2014, quitus et affectation du résultat 2013-2014\*\*
- 8) Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- 9) Approbation du budget 2014-2015
- 10) Présentation des enjeux financiers pour l'avenir de l'Union
- 11) Élection de dix membres au Conseil d'Administration (2 sortants et 8 nouveaux sièges)
- 12) Verre de l'amitié.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux à cette Assemblée Générale, recevez Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Pièce jointe :  
- PV de l'AG 2012-2013

  
Jean-Pierre ROUILLE  
Président de l'USMV



# Union Sportive Multiactivités de Viroflay

Club Omnisport - Fondé en 1971 - N° 5904 - Siège Social à Viroflay  
N° d'agrément DDJS : 78 S 97 - Siret USMV : 785 158 98 - Urssaf 780330141840001011

\* *Extraits des statuts (26/05/2014) :*

## 8-3 - Élections au Conseil d'administration ou à l'un des Comités directeurs de section

*Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, est éligible au Conseil d'administration ou lors d'une réunion Plénière annuelle, est éligible à l'un des Comités directeurs de section, toute personne majeure jouissant de ses droits civiques, membre de l'Association depuis plus de six mois (excepté en cas de création de section) et à jour de son adhésion et s'il y a lieu de ses participations.*

*Un candidat ayant pour lui-même ou sa famille proche un lien de subordination lié à un contrat de travail ou à une convention avec l'Association, est dans l'obligation d'avertir l'Assemblée Générale Ordinaire de sa situation particulière. L'Assemblée appréciera si la candidature est recevable.*

*Les membres sortants sont rééligibles.*

*Est électeur tout adhérent âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, membre de l'Association depuis plus de six mois et à jour de son adhésion. Le vote par procuration est autorisé, chaque membre électeur ne pouvant détenir plus de 4 pouvoirs. Le vote par correspondance n'est pas admis.*

## 11-1 - Composition de l'Assemblée Générale Ordinaire

*L'Assemblée générale de l'Association comprend tous les membres de l'Association adhérents depuis plus de six mois, à jour de leurs adhésions et de leurs participations aux activités sportives, y compris les membres mineurs. Seuls les membres âgés de 16 ans au moins au jour de l'élection sont autorisés à voter.*

*Pour les mineurs de moins de 16 ans, le parent ou le représentant légal exerce le droit de vote.*

*Les personnes rétribuées par l'Association peuvent assister avec voix consultative à l'Assemblée générale.*

**\*\*Les documents comptables sont consultables au secrétariat de l'USMV à partir du 5 décembre.**



**POUVOIR** à remettre S.V.P nominativement à l'adhérent de votre choix ou à défaut **en blanc** au secrétariat de l'USMV ou à un membre de votre directoire avant le vendredi 12 décembre. Merci.

*Attention chaque membre présent à l'A.G.O. ne peut pas détenir plus de 4 pouvoirs.*

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

adhérent de l'Association U.S.M.V. depuis \_\_\_\_\_

Section(s) à(aux) laquelle(s) je participe \_\_\_\_\_

étant dûment à jour de mes cotisations,

donne pouvoir à M. \_\_\_\_\_ aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale

Ordinaire qui aura lieu le **mardi 16 décembre 2014** et de délibérer sur l'ordre du jour.